

« Groupe Parlementaire « Suisse-UE »

## La « mission impossible » du Parlement

Ce mercredi 16 mars 2016, le Nomes a organisé un nouvel événement du groupe parlementaire « Suisse-UE ». A cette occasion, le Secrétaire d'Etat, **M. Jacques de Watteville**, l'Ambassadeur de l'Union européenne en Suisse, **M. Richard Jones**, et le professeur de droit européen, **Mme Christa Tobler**, ont présenté leurs points de vue sur la mise en œuvre de l'initiative « contre l'immigration de masse ». Une question brûlante. Plus d'une trentaine de membres du Parlement, de nombreux ambassadeurs des Etats membres de l'UE ainsi que divers invités se sont ainsi intéressés à la proposition de mise en œuvre du Conseil fédéral et aux scénarios qui en découlent.

Le Secrétaire d'Etat **Jacques de Watteville** a ouvert les discussions en passant en revue la situation actuelle de la Suisse et éclairé le public concernant les intentions du Conseil fédéral. Bien qu'il travaille actuellement d'arrachepied pour trouver une solution commune avec l'UE, il reconnaît que la mise en œuvre s'annonce compliquée. Les scénarios possibles et les étapes intermédiaires ont également été détaillés. Enfin, **M. de Watteville** a souligné que la Suisse, en raison du référendum en Grande-Bretagne sur l'UE en juin de cette année, ne figurait pas parmi les questions prioritaires à Bruxelles.

**M. Jones** a rappelé quant à lui que la Suisse était l'un des principaux partenaires commerciaux de l'UE. Il a cependant souligné que l'UE ne pouvait faire davantage de concessions dans le domaine de la migration qu'elle n'en avait fait à la Grande-Bretagne. Dans l'accord de février dernier entre le Royaume-Uni et l'UE ne figurent en effet ni contingents, ni priorité nationale. **M. Jones** a également confirmé qu'il serait difficile de trouver une solution avant le vote britannique tout en soulignant qu'un accord prenant en compte de l'initiative restait possible.

Enfin, **Mme Tobler** a fait valoir son point de vue de juriste. En effet, l'initiative combine deux éléments absolument incompatibles : l'établissement unilatéral de contingents et de la préférence nationale d'une part et la défense des intérêts macroéconomiques suisses d'autre part. La mission donnée au Parlement et au Conseil fédéral s'apparente donc dangereusement à une « mission impossible ». De facto, **Mme Tobler** ne voit que trois options : soit l'initiative est abandonnée en appelant au non-examen des intérêts macroéconomiques suisses, soit on se dirige vers un « laisser-faire » avec les conséquences que l'on connaît pour l'économie ou soit un arrangement est trouvé afin justement de minimiser ces risques. Elle faisait ainsi références aux nombreuses propositions formulées sur ce point telles que celle du Tessin ou du Président du PLR, M. Müller.

Au cours de la séance de questions, modérée par le conseiller national PS, **M. Martin Naef**, et la conseillère nationale PLR, **Mme Doris Fiala**, le public a cherché à tâter le terrain auprès des intervenants. **M. Jones** a ainsi été forcé d'admettre que la crise des réfugiés mettait l'UE à l'épreuve mais que c'était précisément sur ce dossier que la Suisse pouvait contribuer activement à la recherche de solutions et ainsi au développement de l'UE. A la question de savoir pourquoi la libre circulation des personnes était un tabou pour l'UE, **M. Jones** a rappelé qu'il s'agissait non seulement de l'un des piliers de l'UE, mais qu'elle avait également beaucoup apporté en termes de prospérité. Le professeur **Tobler** a ensuite expliqué qu'en cas de solution à l'amiable sur l'article 14 (2) de l'Accord sur la libre circulation des personnes (ALCP), les comités mixtes trancheraient et que, dans cette configuration, les quotas et priorité nationale ne pourraient quasiment pas être appliqués.

A la fin de la réunion, les nombreux invités sont repartis avec la conviction que les deux parties souhaitaient ardemment arriver à une solution commune, aussi difficile que cette «Mission Impossible» puisse être.